

Saint-Denis, le 29 août 2024

À La Réunion, les trois quarts des enfants de moins de trois ans sont gardés principalement par un de leurs parents

À La Réunion, 75 % des enfants de moins de trois ans sont gardés principalement en semaine par leurs parents, une part bien plus élevée que dans l'Hexagone (56 %). Les grands-parents sont aussi plus souvent en relais sur l'Île. A contrario, le recours à des modes de garde formels est moins courant. Ces situations familiales sont en lien avec un taux d'emploi plus faible à La Réunion.

Toutefois, même lorsque les deux parents travaillent, ils gardent plus fréquemment leurs enfants que dans l'Hexagone.

Comme dans l'Hexagone, une part importante de parents assurant la garde principale de leur enfant auraient préféré un mode de garde formel.

L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de 2021 : une première à La Réunion

L'enquête **Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants** (MDG) de 2021, réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) en partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et France Stratégie est la quatrième édition de l'opération après celles menées en 2002, en 2007 et en 2013. Elle s'adresse aux ménages vivant en France hexagonale ayant au moins un enfant âgé de moins de six ans. Cette édition 2021 bénéficie également d'un sur-échantillon de ménages vivant à La Réunion ayant un enfant de moins de trois ans. Son objectif principal est de dresser un panorama des solutions adoptées par les parents pour la garde et l'accueil de leurs enfants. L'échantillon contient près de 8 500 ménages répondants dans l'Hexagone et 500 à La Réunion.

Ce recueil permet de déterminer pour chaque enfant un mode de garde principal, c'est-à-dire le mode de garde dans lequel l'enfant passe la plus longue durée sur une période considérée (on a retenu ici la période allant du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures pour les enfants de moins de trois ans). Il permet aussi de déterminer les recours aux différents modes de garde et d'accueil au moins une fois dans la semaine, et d'en mesurer la durée.

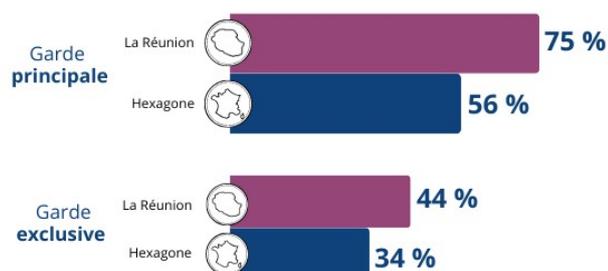
Pour en savoir plus

Y. Caenen (Drees), J. Mekkaoui (Insee), «[À La Réunion, les trois quarts des enfants de moins de trois ans sont gardés principalement par un de leurs parents](#) », Insee Flash La Réunion n° 278, août 2024.

Jeu de données Réunion : [Modes de garde et d'accueil des enfants âgés de moins de 3 ans à La Réunion — DATA.DREES \(solidarites-sante.gouv.fr\)](#).

Mode de garde des enfants de moins de trois ans à La Réunion

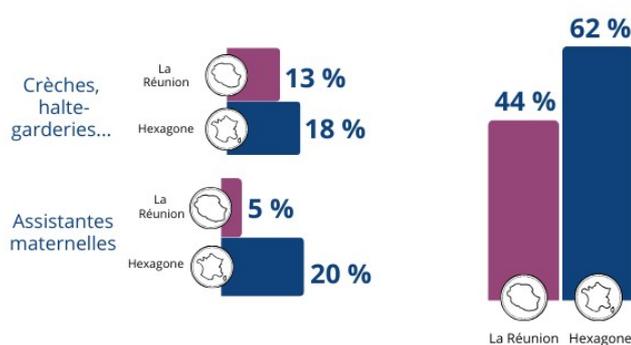
À La Réunion, 3 enfants sur 4 sont gardés principalement par leurs parents en semaine



Part des enfants de moins de 3 ans gardés principalement ou exclusivement par leurs parents en 2021

L'aide des grands-parents : une garde principale pour 4 % des enfants de moins de 3 ans, mais complémentaire pour 21 % d'entre eux.

Un moindre recours aux modes de garde formels... ...en lien avec un moindre taux d'emploi sur l'île



Part des enfants de moins de 3 ans gardés principalement en EAJE* ou par des assistantes maternelles en 2021

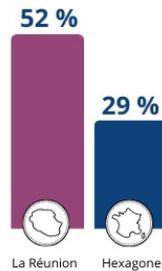
Taux d'emploi des mères d'enfant(s) de moins de 3 ans en 2021

*Établissements d'accueil du jeune enfant (crèche, halte-garderie, etc.)

Lorsque l'un des parents ne travaille pas, la garde parentale à titre principal n'est qu'à peine plus élevée que dans l'Hexagone (87 % contre 85 %).

Cumuler emploi et garde d'enfants est aussi plus fréquent à La Réunion

52 % des enfants de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent (ou le parent isolé pour une famille monoparentale) sont gardés par leurs parents

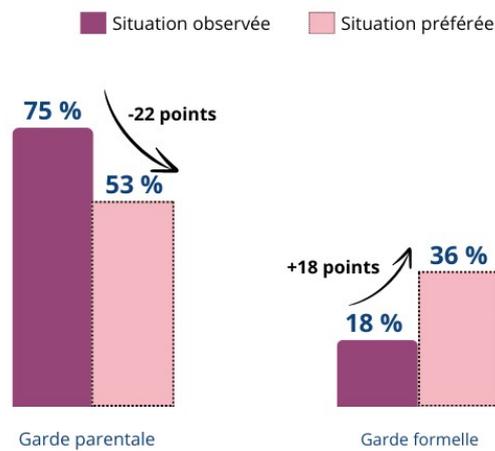


Mode de garde des enfants de moins de 3 ans à titre principal par les parents, dans le cas où les deux parents travaillent (ou le parent isolé pour une famille monoparentale) en 2021

Sur l'île, des emplois moins qualifiés et davantage à temps partiel conduisent à privilégier des modes de garde moins coûteux.

S'ils avaient le choix, les parents privilégieraient plus souvent les modes de garde formels

À La Réunion, s'ils avaient eu le choix, seuls 53 % des parents auraient opté pour la garde parentale (-22 points par rapport à la situation observée)



Part des enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde et la situation (observée ou préférée)

Le nombre de places en structures d'accueil formel est plus réduit à La Réunion :
40 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2022, contre 59 dans l'Hexagone

La Réunion

[insee.fr](https://www.insee.fr)